

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	15.02.2015	21:43	15.309	DFS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Armin Kapetanovic

Titre: Centralisation de la reconstitution des cytostatiques: quel bénéfice réel?

Contenu:

Suite à une question adressée directement à Hôpital neuchâtelois, nous avons eu la confirmation par le directeur général que HNe centraliserait la reconstitution des cytostatiques ("fabrication des chimiothérapies") à Pourtalès (décision prise fin 2012 avec effet en février ou mars 2015).

Notre préoccupation n'est pas liée, en l'occurrence, à l'équilibre entre les sites mais plutôt à la qualité du service offert aux patients ainsi qu'à la gestion de l'argent public.

Il y a moins de 10 ans, HNe avait fait construire deux salles "blanches" (à atmosphère contrôlée) et avait acquis deux prototypes d'isolateurs pour chacun de ses sites principaux - La Chaux-de-Fonds et Pourtalès -, ceci pour une somme de probablement plusieurs millions de francs. A l'époque, cette organisation avait été voulue, semble-t-il, tant par la hiérarchie d'HNe que par le service d'oncologie, pour des raisons liées à la flexibilité nécessaire à l'administration de ce type de traitements (la décision d'administrer ou non le traitement est prise souvent à la dernière minute) ainsi qu'à cause du nombre important de chimiothérapies effectuées sur les sites de La Chaux-de-Fonds, Pourtalès et Val-de-Travers. Le Conseil d'Etat peut-il nous répondre sur les points suivants:

- Combien de chimiothérapies ont été administrées sur chacun des sites en 2014?
- Comment HNe compte-t-il gérer la reconstitution de ces nombreuses chimiothérapies ainsi que leur transport depuis un seul site alors que cela semblait impossible il y a encore quelques années?
- Quelle économie nette, sur 12 mois, est à attendre en tenant compte des frais de transport et des éventuelles pertes si les chimiothérapies sont préparées à l'avance? Le chiffre relativement modeste de 50.000 francs par année, articulé par certains acteurs, est-il réel?
- Quels désagréments sont à attendre pour les patients des différents sites?
- Que va devenir la salle blanche du site de La Chaux-de-Fonds (construite vers 2007) ainsi que ses deux isolateurs?

Après une première réponse très complète, la direction générale d'HNe n'a malheureusement pas répondu aux précisions demandées ci-dessus.

